

Questionnaire pour les PME sur la protection des données personnelles

1. Dans la plupart des cas, le traitement de données personnelles doit être déclaré à l'autorité compétente de protection des données (la CNIL en France). Avez-vous déjà déclaré des traitements à cette autorité ?

- Non, je ne traite pas de données personnelles
- Non, mes traitements ne doivent pas être déclarés
- Oui, j'ai déclaré des traitements
- Ne sait pas, non applicable

2. Si oui à la question 1, pouvez vous estimer le coût de ces déclarations pour votre entreprise?

- Moins de €100
- €101 - €300
- €301 - €500
- Plus de €500
- Ne sait pas, non applicable

3. Quelle description reflète le mieux la déclaration de traitement à la CNIL?

[Vous pouvez choisir plus d'une réponse]

- Facile
- Difficile
- Bureaucratique
- Ne sait pas, non applicable

4. Traitez-vous des données personnelles de personnes résidant dans un autre Etat membre de l'Union européenne (EU), ou dans des pays hors de l'Union européenne ou de l'espace économique européen?

[Vous pouvez choisir plus d'une réponse]

- Oui, je traite des données d'un Etat membre autre que le mien.
- Oui, je traite des données de pays hors de l'EU/EEA (comme les pays d'Amérique, d'Afrique ou d'Asie)
- Non, je ne traite que des données venant de mon Etat membre.
- Ne sait pas, non applicable

5. Vous êtes vous heurté à des difficultés pour faire des transferts de données vers un autre Etat membre de l'Union européenne?

- Oui
- Non
- Ne sait pas / sans objet

- 6. Vous êtes vous heurté à des difficultés pour faire des transferts de données vers un autre Etat extérieur à l'Union européenne?**
- Oui
 - Non
 - Ne sait pas / sans objet
- 7. Si votre entreprise à un site web, est ce qu'il contient une page expliquant votre politique de protection des données personnelles et de la vie privée?**
- Oui
 - Non
 - Ne sait pas / sans objet
- 8. Est ce qu'il y a une personne dans votre entreprise assignée au traitement des données personnelles (correspondant informatique et liberté)?**
- Oui, à temps plein
 - Oui, une personne s'en occupe en plus de ses autres activités
 - Non
 - Ne sait pas / sans objet
- 9. Les lois informatiques et libertés obligent les contrôleurs de données à fournir de l'information aux personnes pour lesquelles vous traitez des données, comme l'identité du contrôleur, la finalité du traitement, si les transferts à des tiers sont possibles ... Fournissez vous ces informations aux personnes dont vous possédez les données ?**
- Toujours
 - Souvent
 - Parfois
 - Jamais
 - Ne sait pas / sans objet
- 10. Si vous avez répondu oui à la question précédente (9), pouvez vous estimer le coût lié à ces obligations ? (Par exemples les coûts administratifs, d'impression, coûts juridiques etc.).**
- Moins de €100
 - €101 - €300
 - €301 - €500
 - Plus de €500
 - Ne sait pas / sans objet

11. Les personnes ont en général le droit d'accès à leurs informations personnelles par exemple pour qu'elles soient rectifiées, effacées ou mises à jour, traitez vous de telles requêtes ?

- Oui, fréquemment
- Oui, rarement
- Non
- Ne sait pas / sans objet

12. Si vous avez répondu oui à la question précédente, combien de temps mettez-vous en général à répondre à ces requêtes ?

[Durée moyenne (en jours de travail)]

- Plus d'une demi-journée
- 1 journée
- 2 jours
- 3 jours
- Ne sait pas / sans objet

13. Facturez-vous les réponses à ces requêtes ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas / sans objet

14. Si oui à la question précédente, combien facturez-vous?

- Moins de €10
- €10 - €50
- €51 - €100
- Plus de €100
- Ne sais pas / sans objet

15. Avez vous déjà payé pour du conseil juridique sur des questions liées à la protection des données personnelles et de la vie privée, par exemple pour un site web, ou pour des clauses spécifiques d'un contrat ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas / sans objet

16. Si vous avez répondu oui à la question précédente, combine ce conseil vous a-t-il coûté ?

- Moins de €200
- €201- €500
- €501 - €700
- Plus de €700
- Ne sait pas / sans objet

17. Avez vous déjà subi un incident impliquant des données personnelles (par exemple, des données ont-elles été perdues, volées, ou utilisées frauduleusement)

- Oui, des données personnelles ont été perdues
- Oui, des données personnelles ont été volées
- Oui, des données personnelles ont été utilisées frauduleusement
- Non
- Ne sait pas / sans objet

18. Si oui, avez vous pu informer les personnes dont les données ont été impactées par l'incident ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas / sans objet

19. Si oui à la question précédente, pouvez vous estimer le cout total pour votre entreprise de l'information des personnes ?

- Moins de €500
- €501 - €1000
- €1001- €2000
- €2001- €5000
- €5001- €10000
- Plus de €10000
- Ne sait pas / sans objet

20. Avez-vous d'autres questions ou commentaires au sujet de la protection des données personnelles ?
